

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2014

L'an deux mille quatorze le 17 février à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Geniès Bellevue s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Jacques MAZEAU, Maire.

**Etaient présents** : Mesdames CHÈNE, GENAILLE, LAPORTE, MELCHIOR, MONNEREAU, RÉGIS, ROCA, Messieurs ANDREU, CABROL, DAVID, FÉDOU, GUSTAVE, IZART, MÉDINA, OTAL, VALLARD.

**Etait absent et représenté**: M. MALET a donné pouvoir à Mr MÉDINA.

**Etait absent excusé** : M. GUSTAVE

Monsieur FÉDOU donne lecture du compte-rendu de la séance du 9 décembre 2013, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Madame MONNEREAU est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose l'ordre du jour suivant :

- Compte administratif 2013 de la commune
- Compte administratif 2013 du service assainissement
- Approbation du marché d'extraction et d'évacuation des boues de la station d'épuration
- Modification des régies Restaurant Scolaire et Centre de Loisirs
- Demande de subvention
- Renouvellement d'un poste d'Adjoint Technique
- Questions diverses

### **1/ COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DE LA COMMUNE**

Recettes de Fonctionnement	1 574 849,63 €
<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	<u>36 000,00 €</u>
Total des recettes	1 610 849,63 €
Dépenses de Fonctionnement	1 507 102,28 €
<b>Excédent de Fonctionnement.....</b>	<b>103 747,35 €</b>
Recettes d'Investissement	303 941,62 €
<i>Excédent d'investissement reporté</i>	<u>456 494,50 €</u>
Total des recettes	760 436,12 €
Dépenses d'Investissement	328 516,64 €
<b>Excédent d'Investissement.....</b>	<b>431 919,48 €</b>
<b><u>TOTAL des excédents.....</u></b>	<b>535 666,48 €</b>

### **Restes à réaliser**

Dépenses	386 600,00 €
Recettes	1 000,00 €

*Besoin de financement = 385 600 €*

L'excédent réel de clôture s'élève à : **150 066,83 €**

## **2/ COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DU SERVICE ASSAINISSEMENT**

Recettes d'exploitation	196 405,20 €	
Dépenses d'Exploitation	144 578,96 €	
<b>Excédent d'Exploitation .....</b>		<b>51 826,24 €</b>
Recettes d'Investissement	103 132,53 €	
<i>Excédent d'investissement reporté</i>	<u>494 168,13 €</u>	
Total des recettes	597 300,66 €	
Dépenses d'Investissement	206 698,06 €	
<b>Excédent d'Investissement.....</b>		<b>390 602,60 €</b>
<b><u>TOTAL des excédents.....</u></b>		<b>442 428,84 €</b>

### **Restes à réaliser**

Dépenses	387 800 €
Recettes	0 €
<i>Besoin de financement = 387 800 €</i>	

L'excédent réel de clôture s'élève à : **54 628,84 €**

*Les Comptes Administratifs 2013 du Budget Principal de la Commune et du Service de l'Assainissement sont adoptés à l'unanimité.*

## **3/ APPROBATION DU MARCHE D'EXTRACTION ET D'EVACUATION DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION**

L'extraction des boues des lits plantés de roseaux de la station doit être réalisée cette année. Ces boues seront évacuées et épandues sur des terres agricoles. A cet effet un plan d'épandage a été élaboré et soumis à l'autorisation de la Police de l'eau. Des conventions ont été passées avec 4 agriculteurs. Pour cette prestation d'extraction, 3 sociétés ont été consultées : Véolia Eau –la Société Méridionale d'Environnement et TERRALYS. Ces 2 dernières sociétés n'ont pas souhaité déposer d'offre en raison de leur charge de travail. La proposition de Véolia est de **27 440 € HT**. Elle comprend : le curage des bassins, le transport des boues et l'épandage agricole.

*Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le marché.*

## **4/ MODIFICATION DES REGIES RESTAURANT SCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS**

### **Régie Restaurant Scolaire**

En 2006, la régie de recettes Restaurant Scolaire avait été modifiée afin de pouvoir encaisser, en plus des repas, la cotisation au CLAE Midi. Or, cette cotisation est maintenant encaissée par la régie Accueil de Loisirs. Il convient de régulariser cette situation en modifiant l'objet et l'intitulé de la régie qui redevient « Régie Restaurant Scolaire ».

### **Régie Centre de Loisirs**

Il convient également de modifier l'intitulé de la régie d'avances et de recettes créée pour encaisser les droits du centre de Loisirs.

Le nouveau nom sera « Régie Accueil de Loisirs extrascolaire.

*Accord unanime du Conseil Municipal*

### **5/ DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal autorise les demandes de subventions suivantes auprès du Conseil Général :

Achat de 3 ordinateurs pour la Mairie..... 3 548,00 € HT

Achat de mobilier pour l'école maternelle..... 1 252.50 € HT

### **6/ RENOUELEMENT D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE**

Le contrat de l'agent employé au restaurant scolaire à raison de 30 heures hebdomadaires arrive à échéance mi-mars.

Le Conseil Municipal autorise son renouvellement pour 6 mois.

### **7/ AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE DE TRAVAUX RD61/RUE VICTOR HUGO**

Une consultation a été lancée auprès de cinq entreprises pour l'aménagement du plateau traversant et la mise en accessibilité des arrêts de bus au carrefour de la RD 61 et de la rue Victor Hugo.

Dans le règlement de consultation il a été précisé que les offres seraient jugées au regard du critère unique du prix.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise la moins disante.

### **8/ QUESTIONS DIVERSES**

#### **Travaux d'assainissement**

Monsieur ANDREU présente les deux solutions proposées par le cabinet 2AU pour la réhabilitation du réseau d'assainissement très détérioré du Chemin de l'Enguille depuis la Mairie jusqu'au 6 chemin de l'Enguille. La 1<sup>ère</sup> consisterait à remplacer entièrement le réseau existant par un réseau fonte de diamètre 200 pour un coût d'environ 180 000 € HT. La 2<sup>ème</sup> solution consisterait à réaliser un gainage en résine UV de la conduite actuelle. Le coût serait de 60 500 € HT. La durée de vie de cet aménagement serait d'une vingtaine d'année.

Il a été demandé à 2AU d'étudier une troisième proposition en couplant la solution du gainage et la pose de réseau en tranchée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.